



« Revisiter les Principes de Jakarta »

**RÉORGANISATION DE L'ASCE EN ASCE-LC : COMMENT LES
PRINCIPES DE JAKARTA ONT FAÇONNÉ LA NOUVELLE
INSTITUTION**

Contexte de la restructuration de l'ASCE

- ❖ Créée en 2007 de la fusion de l'Inspection Générale d'Etat et de la Haute Autorité de Coordination de la Lutte contre la Corruption, l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat (ASCE) a fonctionné sur la base de textes qui présentaient des insuffisances en matière référence aux standards internationaux régissant les institutions de lutte contre la corruption.
- ❖ Le 03 mars 2015, le CNT adoptait la loi n°04-2015/CNT portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso et confie à l'ASCE de nouvelles prérogatives en particulier en matière de gestion des déclarations de patrimoine.

Contexte de la restructuration de l'ASCE

3

- ❖ Ces évolutions impose d'adapter le dispositif organisationnel et le fonctionnement de l'institution aux nouvelles exigences.
- ❖ En avril 2015 l'ASCE est soumise à une évaluation par les pairs sous l'égide de l'ONUDC avec le concours de la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilés (HALCIA) du Niger, de l'Office National de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) du Sénégal
- ❖ L'évaluation s'est faite sur la base des principes de Jakarta de même que les recommandations

Conséquences de l'évaluation

4

- ❖ Processus de relecture des textes constitutif de l'ASCE avec l'implication de l'ONUDC et de de 4 agences anti-corruption de la l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Guinée, Niger et Sénégal)
- ❖ Création de l'ASCE-LC en lieu et place de l'ASCE au titre Titre XIV quater de la Constitution (Articles 160.5 et 160.6) Loi constitutionnelle N°072 portant révision de la Constitution du 05 novembre 2015
- ❖ Adoption de la loi organique 082-2015/CNT du 24 novembre 2015

Incidences de l'application des principes de Jakarta

5

□ DU MANDAT

▪ *Attributions*

- ✓ Prévention et lutte contre la corruption ;
- ✓ Contrôle des services administratifs
- ✓ Coordination et tutelle des organes de contrôle administratifs
- ✓ Pouvoirs de poursuite (OPJ)

Incidences de l'application des principes de Jakarta

6

□ DE LA COLLABORATION

- Création d'un **conseil d'orientation** regroupant les ***secteurs public, privé et de la société civile*** (secteur public – Parquet, l'AJT et le CENTIF) ; (secteur privé – chambre de commerce, ordre des experts comptables, ordre des avocats) ; société civile - OSC de lutte contre la corruption, de promotion de la bonne gouvernance et des journalistes d'investigation)
- un point focal INTERPOL au sein de l'ASCE-LC

Incidences de l'application des principes de Jakarta

7

□ DE LA PERMANENCE

- Constitutionnalisation de l'ASCE-LC qui devient une institution de la République indépendante alors que l'ASCE était rattaché au premier ministère

Incidences de l'application des principes de Jakarta

8

□ DE LA NOMINATION

Le Contrôleur Général d'Etat est désormais ***désigné après appel à candidature par le Conseil d'Orientation*** puis nommé par le Président du Faso alors qu'il était nommé discrétionnairement par le gouvernement

Incidences de l'application des principes de Jakarta

9

□ DE LA CONTINUITE

- Création d'un poste de ***Contrôleur Général Adjoint*** qui n'existait pas dans l'ASCE

□ DE LA REVOCATION

- Le Contrôleur Général d'Etat ***ne peut être révoqué que lorsqu'il commet un acte grave susceptible d'être qualifié de faute lourde***. C'est le Conseil d'orientation qui apprécie

□ DE LA CONDUITE EXEMPLAIRE

- L'ASCE-LC dispose d'un ***code de déontologie***

Incidences de l'application des principes de Jakarta

10

□ DE L'IMMUNITÉ

- Le contrôleur général d'Etat et les contrôleurs d'Etat ***jouissent de l'immunité dans l'exercice de leurs fonctions*** (art. 51 – Loi organique 082-2015/CNT)

□ DE LA REMUNERATION

- Un projet de décret est à l'étude pour soumettre au Conseil d'Orientation une grille salariale à même d'attirer à l'ASCE-LC les meilleurs profils

Incidences de l'application des principes de Jakarta

11

- **DES POUVOIRS EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES**
 - Outre les *contrôleurs d'Etat*, l'ASCE-LC pourra dorénavant recruter *des enquêteurs et des assistants vérificateurs*
 - Ce personnel est recruté par *voie de concours professionnel* et non mis à disposition

Incidences de l'application des principes de Jakarta

12

- **DES RESSOURCES SUFFISANTES ET FIABLES ET DE L'AUTONOMIE FINANCIERE**
 - Le budget de l'ASCE-LC *ne peut être inférieur à 0,1% du budget national* (art.59 Loi organique 082-2015/CNT)

- **DE L'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE AU NIVEAU INTERNE**
 - Le nouvel organigramme comporte un poste *d'auditeur interne*

Incidences de l'application des principes de Jakarta

13

- **DE L'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE AU NIVEAU EXTERNE**
 - L'ASCE-LC est *contrôlée par la Cour des Comptes* et peut subir une *évaluation par les pairs*

- **DES RAPPORTS DESTINES AU PUBLIC**
 - L'ASCE-LC publie chaque année deux rapports rendus publics
 - ✓ *Le rapport annuel général d'activités (RAGA)*
 - ✓ *Le rapport de l'audit de la gestion N-1 du Gouvernement*

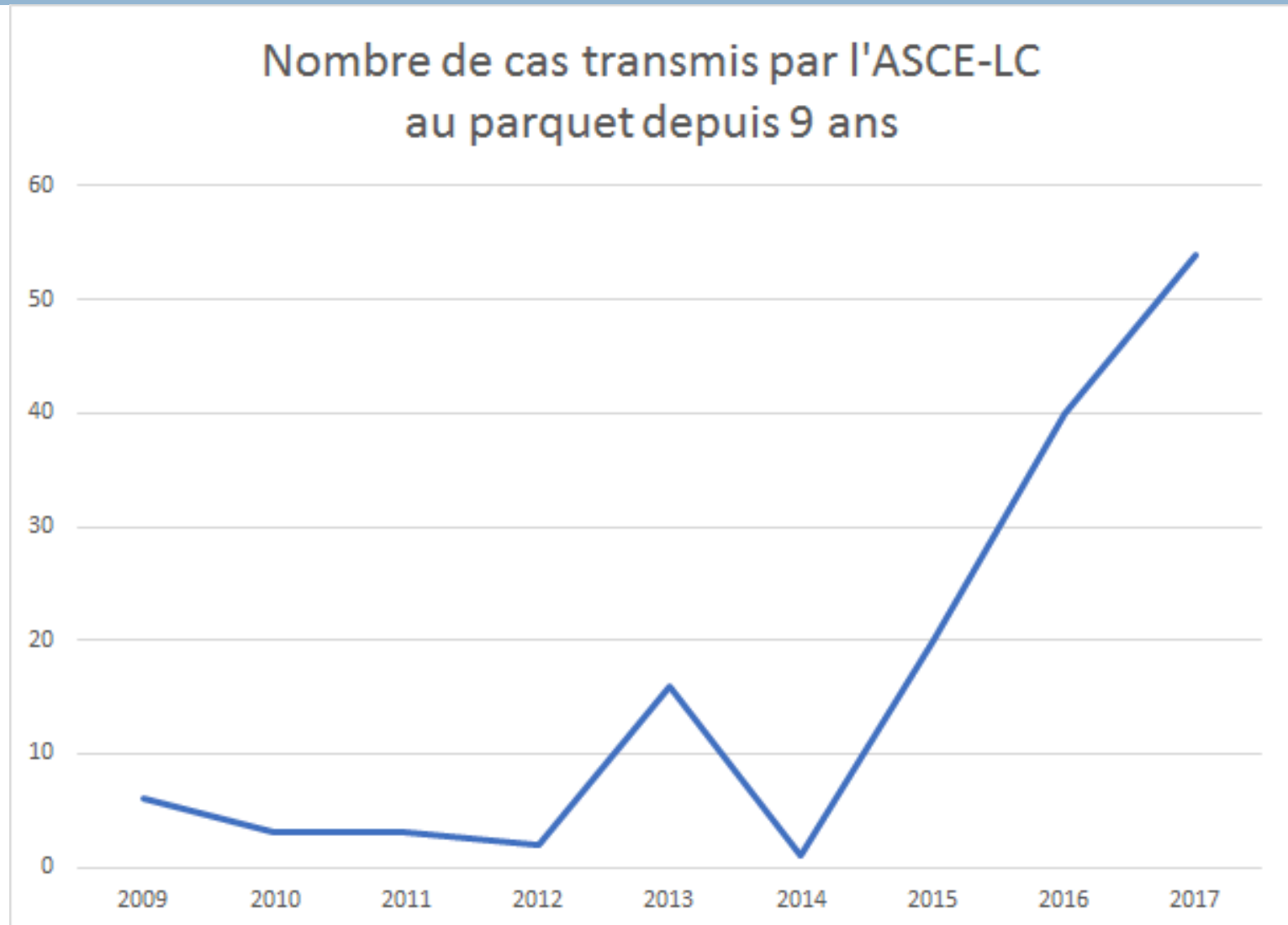
Incidences de l'application des principes de Jakarta

14

- **DE LA COMMUNICATION AU PUBLIC ET DE LA MOBILISATION DU PUBLIC**
- ***Stratégie de communication*** en cours d'élaboration

IMPACT DE LA RESTRUCTURATION

15



Défis de l'application des principes de Jakarta

16

Principaux défis concernent :

- ✓ Les ressources suffisantes et fiables et l'autonomie financière qui n'est pas encore effective ;
- ✓ Les ressources humaines ;
- ✓ La mobilisation du public

Réactiver les principes de Jakarta

17

**JE VOUS REMERCIE DE
VOTRE AIMABLE
ATTENTION**

